

Notes FSU88 du CTSD du mardi 27 janvier 2015

Présents : DSDEN : M. Folk (IA), Mmes Maréchal, Daures, et Schumeng, M. Bolle (IEN ASH) et M. Luiggi (SG)
Syndicats : SGEN-CFDT (2), UNSA-EDUCATION (4), FNECFP-FO (1)
FSU (5) Mrs. Thomas, Tondon, Lozupone, Colin et Leduc

1- Installation des membres titulaires et suppléants du CTSD

Désignation d'un secrétaire de séance adjoint : Joël Tondon.

2- Lectures des déclarations

UNSA

Les valeurs de citoyenneté s'acquièrent par l'éducation, les 11 mesures présentées par Madame le Ministre de l'EN s'appuient sur tous les acteurs ainsi que sur les territoires, pour l'UNSA il faut des projets, des co-constructions avec des moyens, la baisse démographique va entraîner la disparition de 25 classes de collèges...

FO

A l'issue des dernières élections professionnelles, se félicite de sa progression dans l'Education Nationale. Le rempart contre le fanatisme est avant tout la laïcité renforcée. FO demande le retrait du Pacte de responsabilité, l'abrogation du décret Hamon, des rythmes scolaires, refuse le gel du point d'indice jusqu'en 2017 et demande le maintien des collèges vosgiens ruraux en Education Prioritaire.

FSU

Cf. déclaration jointe : engagement des collègues, lourde mission à l'école alors qu'on retire des moyens dans le département et l'académie, dégradation des conditions de travail et des salaires... Appel à la grève le 3 février.

SGEN

L'école doit jouer un rôle de cohésion sociale. Gérer les dotations horaires uniquement sous l'angle mathématique pose question. Il faudrait partir des besoins mais nous n'en prenons pas le chemin. Le SGEN regrette le report de la carte scolaire du premier degré car le temps de l'école doit être dépolitisé !

3- Propos du DASEN suite aux déclarations et interventions des syndicats

Concernant le report de la carte scolaire dans le 1^{er} degré, le DASEN assure que ses services feront tout leur possible pour aller très vite dans la gestion des différentes échéances dès les élections départementales passées.

Les moyens alloués aux collèges sont tributaires avant tout de la baisse démographique au sein de notre département.

En sus des postes et des HSA, l'IA présente la répartition des IMP (Indemnité de Mission Particulière), essentiellement pour couvrir les heures de laboratoire : 1 IMP par établissement – 1 IMP par REP et établissement sortant de l'EP – 1 IMP pour les établissements les plus importants (2/3 des IMP étant distribuées).

Les seuils théoriques sont les suivants : 30/classe non EP, 26/classe sauf 3^{ième} 27 en EP et 25/classe en REP+ (Saint Exupéry-Epinal).

L'ensemble des décharges n'a pas été donné pour pouvoir ajuster au mieux.

4- Approbation du règlement

Vote à l'unanimité.

5- Introduction à la présentation des documents par l'IA

L'IA précise que les collèges perdent 395 élèves en prévision de la rentrée 2015, ceci pour les classes de la 6^{ième} à la 3^{ième} hors 3^{ième} prépa-pro. Ce qui correspond à – 37 ETP soit – 666 heures par rapport à 2014.

Le total d'heures s'élève à 20353 heures.

Ventilation : 18828 Heures Postes 1289.5 HSA 235.5 IMP La somme HSA + IMP = 1525 heures reste constante depuis plusieurs années.

Pour les SEGPA : 1533 H + 117.5 H de coordination et synthèse, ce qui est similaire à 2014.

Dans le département les divisions se répartissent comme suit :

	6ième	5ième	4ième	3ième
Division à 28 et plus	9.3%	18%	12%	14%
Division inférieure à 25	49%	53%	57%	50%

Il faut convenir de disparités sur le département : une augmentation d'effectif au Tholy, des baisses sur Bruyères, Rambervillers, Senones, Eloyes ou encore Contrexéville.

Le travail des services est basé sur la volonté d'être équitable sur le territoire.

Les heures de décharges s'élèvent à 18794.20 + 403 « Heures non colorées ». Il y avait 600 « Heures non colorées » en 2014.

La FSU signale la difficulté pour les établissements de construire la DHG avec des IMP pas encore finalisées.

FO précise que le but du décret Hamon est de remplacer les heures de décharges par les IMP.

Le SGEN soulève le risque d'effectifs supérieur à 30 élèves dans quelques établissements. Le DASEN répond que ces établissements sont surveillés de près.

L'UNSA présente le cas de Bains-les-Bains où il y a risque de 35 élèves en 3^{ième}. L'IA assure que tous les élèves de 4^{ième} n'iront pas en 3^{ième} car un pourcentage ira en 3^{ième} pré-pro. Ce cas de figure est lié à la petite taille du collège.

La FSU demande si l'on ne va pas trop avoir recours au BMP (Blocs de Moyens Provisoires). Le DASEN répond que les BMP sont stables d'une année sur l'autre.

Le SGEN fait remarquer qu'à Remiremont, pour des effectifs équivalents, le collège perd 40 heures. L'IA répond que les classes à 17 élèves sont consommatrices.

La FSU fait remarquer les baisses de DHG des collèges et notamment celle consécutive de Bruyères, mais l'IA précise que 66 élèves sont en moins.

L'UNSA demande que soit ajouté dans le tableau le nombre de divisions. Le DASEN dit qu'il va essayer de le faire.

La FSU signale 5 corrections à faire dans le tableau de répartition des moyens des SEGPA dans la partie « constat octobre 2014 ». L'IA s'étonne que l'effectif départemental baisse alors que le nombre des élèves en SEGPA reste stable, il faudrait réfléchir à d'autres formes d'accompagnements voire également de formation.

La FSU ajoute qu'il faut prendre en compte les élèves d'ULIS dans les groupes de SEGPA lorsqu'une inclusion est prévue.

L'UNSA aborde le sujet de la délicate gestion des élèves « dys » au sein d'une classe de 30 collégiens.

La FSU rebondit sur ce sujet en réclamant au plus vite de la formation continue sur le thème des enfants « dys » car tous les collègues du primaire comme du secondaire sont très fortement demandeurs. L'IA répond que l'IEN ASH M. Bolle est en train de travailler sur ce sujet.